

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
HIVER 2016

POL 8411-10
Politique extérieure des États-Unis
Horaire : Lundi 14h00-17h00

Professeurs : Sébastien Barthe et Charles-Philippe David

Téléphone : 514-987-6781

Bureau : A-3625 et A-4410

Courriels : barthe.sebastien@uqam.ca et david.charles-philippe@uqam.ca

Twitter : @sebbarthe + @RDandurand

Disponibilités : sur rendez-vous

Ce cours utilise Moodle

DESCRIPTIF DU COURS (ANNUAIRE DE L'UQAM)

Ce séminaire a pour objectif d'analyser et d'évaluer les principaux modèles théoriques avancés pour expliquer la politique étrangère des États-Unis et de réfléchir sur sa problématique générale. Les problèmes liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, aux questions de sécurité nationale, aux relations avec les alliés et au rôle des institutions et de la culture politique retiendront particulièrement l'attention.

DESCRIPTIF COMPLÉMENTAIRE

Ce séminaire analyse la politique extérieure américaine à travers la théorie et l'histoire de ses prises de décisions. Il est ainsi divisé en deux parties égales : l'introduction aux théories puis les études de cas. Il initie l'étudiantE au processus par lequel les décisions de politique extérieure sont formulées au sein de la Maison-Blanche. Nous passerons tour à tour chacune des présidences depuis 1945 après avoir défini un cadre théorique qui permettra aux étudiantEs de mieux évaluer la performance de celles-ci (incluant des études de cas). Nous survolerons les théories structurelles et culturelles qui expliquent l'action des États-Unis dans le monde. Nous passerons également en revue les principales institutions de la présidence et du gouvernement américain dans le domaine de la politique étrangère, afin que l'étudiantE saisisse mieux les interactions organisationnelles et politiques qui influencent le processus décisionnel. Nous aborderons enfin les théories qui rendent compte de l'influence du Congrès et des acteurs sociétaux (groupes, médias et opinion publique) sur la politique extérieure. Les étudiantEs doivent avoir suivi avec succès un cours de bac sur la politique étrangère américaine et être en mesure de lire en anglais. Nous prenons pour acquis qu'ils sont déjà familiers avec cette matière et ont notamment lu le manuel d'introduction sous la direction de C-P David, *La politique étrangère des États-Unis. Fondements, acteurs, formulation*, 3^e édition, paru aux Presses de Sciences Po à Paris en 2015.

OBJECTIFS

Ce séminaire permet aux étudiantEs :

- De se familiariser avec les théories sur le processus de prise de décision en politique étrangère de même qu'avec les principales approches structurelles, culturelles et pluralistes de la politique étrangère des États-Unis;
- De mieux comprendre le fonctionnement de l'appareil décisionnel américain, notamment celui des départements et du Conseil de sécurité nationale, et de mieux cerner le rôle du Congrès et de quelques acteurs nationaux comme les médias, les *think tanks* et l'opinion publique;
- D'approfondir leurs connaissances des réalités politiques de la prise de décision présidentielle, des styles et structures de gestion selon les présidences, des personnalités et conseillers au sein de la Maison-Blanche, et notamment du rôle que jouent les « entrepreneurs » de politique étrangère (par un survol des présidences de Truman à Obama);
- D'apprendre et d'utiliser un cadre théorique appliqué rigoureusement à une étude de cas, afin d'apporter une contribution à l'avancement de la connaissance dans le domaine de la politique étrangère des États-Unis (par exemple, la Corée, l'Indochine, Cuba, le Viêt-Nam, le Cambodge, l'Iran, l'affaire Iran-Contra, la guerre du Golfe, la Yougoslavie, le Rwanda, l'Irak, la lutte contre le terrorisme, l'Afghanistan, la Syrie...).

CALENDRIER DU COURS

N.B. : Vous trouverez sur la page Moodle du cours toutes les lectures supplémentaires ainsi que des suggestions pour chacune des semaines

Lundi 11 janvier : Introduction au séminaire, aux exigences et à la méthodologie

Lundi 18 janvier : Les approches théoriques. Peut-on se référer à «l'intérêt national» pour expliquer la conduite de la politique extérieure américaine ?

- C-P David, *ASMB*, ch. 1
- C-P David, *TPÉA*, ch. 4-5-6
- Sébastien Barthe, « Les analyses réalistes, libérales et constructivistes de la politique étrangère », dans Karine Prémont, *La politique étrangère des grandes puissances. L'impossible convergence des intérêts*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 11-49
- Dario Battistella, « L'intérêt national », dans Frédéric Charillon, *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, ch. 5
- Vincent Legrand, « La prise de décision en politique étrangère », dans Claude Roosens et al., *La politique étrangère. Le modèle classique à l'épreuve*, Bruxelles, Peter Lang, 2004, p. 79-106
- Valérie Hudson, « Foreign Policy Analysis : Actor-Specific Theory and the Ground of International Relations », *Foreign Policy Analysis*, 1, mars 2005, p. 1-30
- Christopher Hill, « Foreign Policy Analysis », dans Bertrand Badie et al., *International Encyclopedia of Political Science*, Thousand Oaks, Sage, 2011, p. 917-929
- David Gompert, Hans Binnendijk et Bonny Lin, *Blinders, Blunders and Wars. What America and China Can Learn*, Santa Monica, RAND, 2014, p. 1-23
- Jonathan Renshon et Stanley Renshon, « The Theory and Practice of Foreign Policy Decision Making », *Political Psychology*, 29, août 2008, p. 509-536.

Lundi 25 janvier : Les approches culturelles et critiques. Comment l'exceptionnalisme américain oriente-t-il l'élaboration de la politique étrangère américaine ?

- C-P David, *TPÉA*, ch. 2-3 (le chapitre 1 est facultatif sur l'Histoire)
- Daniel Deudney et Jeffrey Meiser, « American Exceptionalism », dans Michael Cox et Doug Stokes, *U.S. Foreign Policy*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 21-39
- Robert Dallek, « La tyrannie de la métaphore », *Foreign Policy*, 184, janvier-février 2011, p. 52-59
- David Kahneman et Jonathan Renshon, «Why Hawks Win», *Foreign Policy*, 158, janvier-février 2007, p. 35-38
- Stephen Walt, « The Myth of American Exceptionalism », *Foreign Policy*, 189, novembre 2011, p. 72-75
- Cameron Thies, «The Role of Bipolarity : a Role Theoretic Understanding of the Effects of Ideas and Material Factors on the Cold War», *International Studies Perspectives*, 14, août 2013, p. 269-288 (approche constructiviste)
- Christina Rowley et Jutta Weldes, « Identities and US Foreign Policy », dans Michael Cox et Doug Stokes, *U.S. Foreign Policy*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 178-194 (approche constructiviste critique)
- Roxanna Sjöstedt, « The Discursive Origins of a Doctrine. Norms, Identity, and Securitization under Harry Truman and G.W. Bush », *Foreign Policy Analysis*, 3, juillet 2007, p. 233-254 (approche discursive critique)

Lundi 1^{er} février : Les approches pluralistes. Comment les acteurs tels le Congrès, les lobbies, les médias ou l'opinion publique influencent-ils la formulation de la politique étrangère américaine ? (SB)

- C-P David, *TPÉA*, ch. 7-8-9
- James Scott et Ralph G. Carter, « The Not-So-Silent Partner: Patterns of Legislative-Executive Interaction in the War on Terror, 2001-2009 », *International Studies Perspectives*, 2013, p. 1-23 (accessible en ligne)
- John Mueller, « American Foreign Policy and Public Opinion in a New Era: Eleven Propositions », in *War and Ideas: Selected Essays*, Londres. Routledge, 2011, p. 165-193
- Karine Prémont, *La télévision mène-t-elle le monde? Le mythe de l'effet CNN sur la politique étrangère des États-Unis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 87-118
- John Mearsheimer et Stephen Walt, *Le lobby pro-israélien et la politique étrangère américaine*, Paris, Éditions La Découverte, 2009, p. 125-165
- Jerome Slater, « Explaining the Iraq War : The Israel Lobby Theory », dans Jane Cramer et Trevor Thrall, *Why Did the United States Invade Iraq?*, Londres, Routledge, 2012, p. 101-113
- Howard Wiarda, *The Crisis of American Foreign Policy. The Effects of a Divided America*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2006, p. 117-133
- Stephen Walt, «Where Do Bad Ideas Come From and Why Don't They Go Away?», *Foreign Policy*, 184, janvier-février 2011, p. 49-53

Lundi 8 février : Succès et échecs de politique étrangère. L'action des « entrepreneurs décisionnels » est-elle déterminante dans la conduite de la politique étrangère américaine ? Pourquoi et comment ?

- C-P David et Sébastien Barthe, « Les entrepreneurs de la prise de décision. L'exemple des politiques de sécurité nationale de l'administration G.W. Bush (2001-2004) », *Revue canadienne de science politique*, 46, septembre 2013, 25p.

- Michael Mazarr, « The Iraq War and Agenda-Setting », *Foreign Policy Analysis*, 3, janvier 2007, p. 1-23
- Jean Garrison, *Games Advisors Play*, College Station, Texas A&M University Press, 1999, p. 3-28
- Chaim Kaufmann, « Threat Inflation and the Failure of the Marketplace of Ideas: The Selling of the Iraq War », *International Security*, 29, été 2004, p. 5-48 (Lire aussi la réplique de Ronald Krebs dans le numéro du printemps 2005).
- Steve Yetiv, *Explaining Foreign Policy. U.S. Decision-Making and The Persian Gulf War*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2004, p. 156-184
- David Mitchell et Tansa Masoud, « Anatomy of Failure: Bush's Decision-Making Process and the Iraq War », *Foreign Policy Analysis*, 5, juillet 2009, p. 265-286
- C-P David, « How Not to do Post-invasion: Lessons Learned from US Decision-making in Iraq (2002–2008) », *Defense & Security Analysis*, 26, mars 2010, p. 31–63
- Andrew Flibbert, « Ideas and Entrepreneurs », dans Jane Cramer et Trevor Thrall, *Why Did the United States Invade Iraq?*, Londres, Routledge, 2012, p. 73-100

Lundi 15 février : Approches décisionnelles et leadership présidentiel. Le style et le mode de gestion du processus décisionnel appliqués par la Maison-Blanche ont-ils l'importance qu'on leur attribue dans l'élaboration de la politique extérieure américaine ?

- C-P David, *ASMB*, ch. 3
- C-P David, *TPÉA*, ch. 10-11
- Thomas Preston, *The President and His Inner Circle. Leadership Style and the Advisory Process in Foreign Affairs*, New York, Columbia University Press, 2001, p. 5-31
- William Newmann, *Managing National Security Policy. The President and the Process*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2003, p. 17-46
- William Newmann, « Kennedy, Johnson and Policy toward China: Testing the Importance of the President in Foreign Policy Decision Making », *Presidential Studies Quarterly*, 44, décembre 2014, p. 640-673
- David Mitchell, « Centralizing Advisory Systems: Presidential Influence and the U.S. Foreign Policy Decision-Making Process », *Foreign Policy Analysis*, 2, juillet 2005, 2005, p. 181-206
- David Mitchell, « Does Context Matter? Advisory Systems and the Management of the Foreign Policy Decision-Making Process », *Presidential Studies Quarterly*, 40, décembre 2010, p. 631-659
- Elliott Abrams, «The Prince of the White House», 199, *Foreign Policy*, mars-avril 2013, p. 64-70

Lundi 22 février : Les institutions et le processus décisionnel. Dans quelle mesure les rivalités entre les départements et les fonctions du NSC sont-elles utiles ou nuisibles dans la formulation de la politique étrangère américaine ?

- C-P David, *ASMB*, ch. 2
- C-P David, *TPÉA*, ch. 12
- Amy Zegart, *Flawed By Design. The Evolution of the CIA, JCS, and NSC*, Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 12-53
- Bryan Mabee, « Historical Institutionalism and Foreign Policy Analysis: The Origins of the National Security Council Revisited », *Foreign Policy Analysis*, 7, janvier 2011, p. 27-44
- Karl Inderfurth et Loch Johnson, *Fateful Decisions. Inside the National Security Council*, New York, Oxford University Press, 2004, p. 131-172

- John Burke, « The Neutral/Honest Broker Role in Foreign-Policy Decision Making: A Reassessment », *Presidential Studies Quarterly*, 35, juin 2005, p. 229-258
- John Burke, « Condoleezza Rice as NSC Advisor : A Case Study of the Honest Broker Role », *Presidential Studies Quarterly*, 35, septembre 2005, p. 554-575
- Kevin Marsh, « Obama's Surge: A Bureaucratic Politics Analysis of the Decision to Order a Troop Surge in the Afghanistan War », *Foreign Policy Analysis*, 2013, p. 1-24 (accessible en ligne)

Jeudi 25 février : colloque international sur « Qui succédera à Obama ? Les primaires présidentielles et leur impact sur le Canada et le Québec », Hôtel Springhill Marriott, participation extrêmement souhaitable. Inscription obligatoire sur le site de la Chaire Raoul-Dandurand.

Lundi 29 février : pas de cours, semaine de relâche

**Lundi 7 mars : études de cas sur les présidences
(Dossier sur le travail de session à remettre)**

- C-P David, *ASMB*
- Lectures à déterminer¹

Lundi 14 mars : études de cas sur les présidences

- C-P David, *ASMB*
- Lectures à déterminer

Lundi 21 mars : études de cas sur les présidences (SB)

- C-P David, *ASMB*
- Lectures à déterminer

Lundi 28 mars : pas de séminaire, congé de Pâques

Lundi 4 avril : études de cas sur les présidences

- C-P David, *ASMB*
- Lectures à déterminer

Lundi 11 avril : études de cas sur les présidences (SB)

- C-P David, *ASMB*
- Lectures à déterminer

¹ Les lectures à déterminer pour les études de cas reliées à chaque présidence seront choisies par les étudiantEs, en consultation avec les enseignants.

Lundi 18 avril : études de cas sur les présidences

- C-P David, *ASMB*
→ Lectures à déterminer

Mercredi 20 avril : remise du travail final

EXIGENCES ET ÉVALUATIONS

L'approche pédagogique sera celle d'un séminaire comptant sur la participation (inter)active. Les étudiantEs doivent lire essentiellement en anglais, environ 200 pages par semaine. Il est impératif d'avoir fait les lectures lorsque vous vous présentez en classe, d'autant que vous devez répondre à une question et étayer votre position ! Ces lectures vous permettront de participer activement aux débats et aux discussions sur le thème retenu. Les lectures seront disponibles à la Coop ou seront distribuées en classe.

Le professeur procédera en ouverture de séminaire à un **QUIZ INOPINÉ** en posant des questions de vérification. Pour chacune des séances, les étudiantEs devront envoyer ou remettre **à chaque semaine, au plus tard le jour précédent (avant 17h)**, une fiche d'une page contenant trois arguments, trois paragraphes, citant trois lectures obligatoires différentes, sur leurs réponses à la question du séminaire de la semaine. Aucune remise en classe le lundi matin ne sera acceptée, peu importe la raison.

Les étudiantEs devront en première moitié de session effectuer une **PRÉSENTATION ORALE** de 15 minutes en réponse (oui ou non) à la question posée en prévision de l'un des six premiers séminaires thématiques. Cet exposé doit bien faire ressortir les arguments pour ou contre et démontrer une préparation didactique convaincante. Cette présentation sera évaluée en fonction de trois critères : compréhension, capacité de synthèse, et habileté à susciter le débat.

Les étudiantEs doivent en seconde moitié de session entreprendre une étude de cas menant à une **PRÉSENTATION ORALE** de 30 minutes. Cette présentation sera évaluée en fonction de trois critères : compréhension, capacité de synthèse, et habileté à susciter le débat. Elle sera notée en fonction de critères qui seront détaillés et soumis à l'ensemble des étudiantEs en début de semestre, et ce afin que les attentes et la performance soient très clairement évaluées.

Les étudiantEs devront soumettre enfin un **TRAVAIL ÉCRIT** de 30 pages (maximum) sur une présidence et un sujet précis. Le travail sera noté en fonction de quatre critères : le fond (clarté, synthèse, cohérence, structure du sujet), la réflexion (arguments, faits, données, regard critique), l'effort (bibliographie et notes de référence) et la forme (style, orthographe, présentation).

Un **DOSSIER DE 5 PAGES** comprenant l'explication de la problématique, le plan et la bibliographie, devra être approuvé avec satisfaction par l'un ou l'autre des enseignants impérativement **après** la semaine de relâche. Nous vous invitons à nous écrire par courriel et/ou prendre rendez-vous avec nous dès que vous aurez délimité votre sujet et votre cadre conceptuel ou théorique. Il est plus profitable de s'écrire ou se rencontrer brièvement à quelques reprises avant la semaine de lectures que de devoir tout recommencer un dossier alors que votre temps (et le nôtre) devient de plus en plus rare en mars.

ÉVALUATION	NOMBRE	PONDÉRATION	TOTAL DE LA SESSION	ÉCHÉANCE
Présentation en séminaire	1 x	15%	15%	18 janvier au 22 février
Présentation en séminaire	1 x	20%	20%	7 mars au 18 avril
Participation active aux discussions	<i>n</i>	15%	15%	18 janvier au 18 avril
Dossier sur le travail de session	1 x	10%	10%	Lundi 7 mars à 14h00
Travail de session	1 x	40%	40%	Mercredi 20 avril à 17h00
<i>Chaque absence non autorisée = 2% de pénalité à la fin de la session</i>				
<i>Des retards trop fréquents seront pénalisés à la fin de la session selon la gravité du cas</i>				

La présence de chacunE est essentielle pour la bonne marche de ce séminaire. Chaque absence à un séminaire qui n'aura pas été motivée (par vous) et autorisée (par un des enseignants) au moins 24 heures à l'avance fera l'objet d'une perte de 2 points sur la note finale à la fin de la session. Une absence à la première ou la seconde partie d'un séminaire sera considérée comme une absence à un séminaire en entier. Les retards fréquents au début des séminaires et/ou après la pause seront notés et pénalisés à la fin de la session, selon la gravité du cas.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages obligatoires :

- Charles-Philippe David, *Au sein de la Maison-Blanche. De Truman à Obama, la formulation (imprévisible) de la politique étrangère des États-Unis*, 3^e édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 1182p. (En vente à la Coop)
- Charles-Philippe David, dir., *Théories de la politique étrangère américaine. Auteurs, concepts, approches*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2012, 500p. (En vente à la Coop)
- Les autres lectures seront distribuées en classe ou accessibles sur le site MOODLE du cours

2. Ouvrages théoriques fortement recommandés :

- Michael Cox et Doug Stokes, dirs., *US Foreign Policy*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Michael Hogan et Thomas Paterson, dirs., *Explaining the History of American Foreign Relations*, 2^e édition, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- John Ikenberry, *American Foreign Policy. Theoretical Essays*, New York, Longman, 2005.

3. Ouvrages utiles :

- Raymond Aron, *La république impériale*, Paris, PUF, 1973.

- Denise Artaud, *La fin de l'innocence*, Paris, Armand Colin, 1985.
- Charles-Philippe David (dir.), *La politique étrangère des États-Unis : fondements, acteurs, formulation*, Paris : Presses de Sciences Po, 2015, 643p. (En vente à la Coop.)
- Gérard Chaliand et Arnaud Blin, *America is Back. Les nouveaux Césars du Pentagone*, Paris, Bayard, 2003.
- Barthélémy Courmont, *L'empire blessé*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.
- Murielle Delaporte, *La politique étrangère américaine depuis 1945*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1996.
- George Edwards et Stephen Wayne, *Presidential Leadership*, Belmont, Wadsworth, 2003
- Sébastien Fath, *Dieu bénisse l'Amérique*, Paris, Seuil, 2004.
- Michel Fortmann et Edmond Orban (dirs), *Le système politique américain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001.
- Alain Frachon et Daniel Vernet, *L'Amérique messianique*, Paris, Seuil, 2004.
- Pierre Hassner et Justin Vaïsse, *Washington et le monde*, Paris, Autrement, 2003.
- Stanley Hoffmann, *Gulliver empêtré*, Paris, Seuil, 1971.
- Bruce Jentleson, *American Foreign Policy*, New York, Norton, 2004.
- André Kaspi, *Les États-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1986.
- Sabine Lavorel, *La politique de sécurité nationale des États-Unis sous George W. Bush*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Pierre Mélandri, *La politique extérieure des États-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, 1995.
- Vincent Michelot, *L'empereur de la Maison-Blanche*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Yves-Henri Nouailhat, *Les États-Unis et le monde au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1997.
- Jerel Rosati, *The Politics of United States Foreign Policy*, Belmont, Wadsworth, 2004.
- Marie-France Toinet, *La présidence*, Paris, Montchrestien, 1997.
- Eugene Wittkopf et Charles Kegley, *American Foreign Policy*, Belmont, Wadsworth, 2003.
- Eugene Wittkopf et James McCormick, *The Domestic Sources of American Foreign Policy*, Boston, Rowman and Littlefield, 2003.

4. Ressources Internet pour la recherche :

Nous invitons les étudiantEs à consulter la section de l'Observatoire sur les États-Unis, sur le site de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQÀM, pour des publications, activités de recherche, conférences, etc., sur la politique étrangère des États-Unis : www.dandurand.uqam.ca

a) Sites Internet gouvernementaux

- Maison-Blanche (Présidence) : www.whitehouse.gov
- Conseil de sécurité nationale (NSC) : www.whitehouse.gov/nsc
- Département d'État : www.state.gov
- Département de la Défense (Pentagone) : www.defenselink.mil
- Central Intelligence Agency (CIA) : www.odci.gov/index.html
- Département de la sécurité du territoire national (*Homeland Security*) : www.dhs.gov/dhspublic
- Département du Commerce : www.commerce.gov
- Département du Trésor : www.treasury.gov
- Office of the United States Trade Representative (USTR) : www.ustr.gov
- United States Agency for International Development (USAID) : www.usaid.gov

- Congrès : www.congress.org/congressorg/home
- Sénat : www.senate.gov
- Chambre des représentants : www.house.gov
- Comité de la Chambre sur les Relations internationales : www.house.gov/international_relations
- Comité de la Chambre sur les Services armés : www.house.gov/hasc
- Comité permanent de la Chambre sur le Renseignement : <http://intelligence.house.gov>
- Comité du Sénat sur les Affaires étrangères : www.foreign.senate.gov
- Comité du Sénat sur les Services armés : www.armed-services.senate.gov
- Comité du Sénat sur le Renseignement : www.intelligence.senate.gov
- *Federal Bureau of Investigation* (FBI) : www.fbi.gov
- *Office of National Drug Control Policy* (ONDCP) : www.whitehousedrugpolicy.gov

b) Think tanks et centres de recherche

- *Center for Strategic and International Studies* (CSIS) : www.csis.org
- *Council on Foreign Relations* (CFR) : www.cfr.org
- *Brookings Institution* : www.brook.edu
- *American Enterprise Institute* : www.aei.org
- *RAND Corporation* : www.rand.org
- *Terrorism Research Center* : www.terrorism.com
- *CATO Institute* : www.cato.org
- *Heritage Foundation* : www.heritage.org
- *Global Security* : www.globalsecurity.org
- *United States Institute of Peace* : www.usip.org
- *Carnegie Endowment for International Peace* : www.ceip.org
- *Carnegie Council on Ethics and International Affairs* : www.carnegiecouncil.org
- *Center for Defense Information* : www.cdi.org
- *National Democratic Institute* : www.ndi.org
- *National Endowment for Democracy* : www.ned.org

c) Revues spécialisées

- *Foreign Affairs* : www.foreignaffairs.org
- *Foreign Policy* : www.foreignpolicy.com
- *International Security* : www.mitpress.mit.edu/isec
- *World Policy Journal* : www.worldpolicy.org/journal
- *Washington Quarterly* : www.twq.com
- *National Interest* : www.nationalinterest.org
- *National Journal* : www.nationaljournal.com
- *National Review* : www.nationalreview.com
- *Political Science Quarterly* : www.psqonline.org
- *Presidential Studies Quarterly* : www.blackwellpublishing.com/journal
- *Diplomatic History* : www.blackwellpublishing.com/journal
- *American Political Science Review* : www.jstor.org/journals

d) Médias

- *The New York Times* : www.nytimes.com
- *The Washington Post* : www.washingtonpost.com
- *Atlantic Monthly* : www.theatlantic.com

- *The New Republic* : www.tnr.com
- *The Economist* : www.economist.com
- *British Broadcasting Corporation (BBC)* : www.bbc.co.uk
- *Weekly Standard* : www.weeklystandard.com
- CBS : www.cbsnews.com
- MSNBC : www.msnbc.msn.com
- ABC : www.abcnews.go.com
- CNN : www.cnn.com
- *Time* : www.time.com
- *U.S. News & World Report* : www.usnews.com/usnews
- *Le Monde diplomatique* : www.monde-diplomatique.fr

PRÉSENTATION DES TRAVAUX, DE LA MÉTHODE ET DES CRITÈRES DE CORRECTION

Nous vous offrons quelques suggestions pour la préparation de votre travail.

Choisissez un sujet précis ou circonscrit. Assurez-vous, en consultation avec le professeur, que vous êtes capable de gérer votre sujet. Définissez clairement le but de votre essai, sa problématique ou la question qui vous motive. Plus l'objectif est clair et réaliste, moins votre recherche est vaste et exige du temps. Assurez-vous que vous travaillez avec le matériel approprié (livres, périodiques, annuaires, archives...). Avant d'écrire votre rapport, structurez une table des matières préliminaire qui vous servira de guide. Faites une recherche bibliographique préliminaire. Ces éléments pourront donc être analysés par le professeur lors de votre rencontre.

Le travail consiste à exposer, expliquer et démontrer une problématique de recherche. Assurez-vous de remplir le mandat suivant.

- (1) nommez et introduisez précisément votre sujet et énoncez clairement l'argument ou le problème que vous étudiez;
- (2) présentez l'information utile et nécessaire, la ou les thèses qui explique(nt) le sujet;
- (3) analysez et démontrez la signification de la question, en distinguant la ou les positions qui s'affrontent; et
- (4) défendez ou critiquez celles-ci en précisant votre conclusion sur le sujet. Ce mandat est central dans l'écriture de tout travail et exige que vous travailliez votre capacité de synthèse et de structuration des idées.

Assurez-vous que vos essais soient dactylographiés (Times New Roman 12 pts ou Arial 11 pts), ne dépassent en aucun cas 30 pages de texte à interligne double (page-titre, table des matières et bibliographie exclues), soient paginés et comportent les éléments suivants: page-titre, table des matières, une introduction qui expose (1), le développement qui présente (2) et (3), une conclusion qui précise (4), et une bibliographie complète qui comporte toutes les références utilisées et citées dans le texte.

Dans votre travail, on s'attend à ce que vous utilisiez un minimum de 15 sources variées qui traitent de la théorie et de l'étude de cas. Ces diverses sources permettent de renforcer la crédibilité de votre argumentation (faites très attention aux plagats, qui entraînent de lourdes sanctions). Relisez-vous ou

faites-vous relire afin d'éviter les fautes de grammaire, de syntaxe et d'orthographe qui alourdissent la correction et confondent vos lecteurs.

Vous serez noté en fonction de quatre critères :

1. le **fond** (clarté, cohérence, structure du sujet, esprit de synthèse),
2. la **réflexion** (arguments, faits, données, capacité d'analyse),
3. l'**effort** (originalité, sources bibliographiques et notes de référence) et
4. la **forme** (style, orthographe, présentation matérielle).

Le FOND : Cela concerne la clarté, la cohérence et la structure des idées, mais également l'esprit de synthèse.

Un texte clair :

évite les phrases longues, floues et entrecoupées (maximum de 4 lignes) ;
rend compréhensibles pour le lecteur les notions et les concepts contenus dans l'hypothèse.

Un texte cohérent :

- ne contient aucune partie qui n'est pas en lien avec l'hypothèse;
- fait preuve de logique et, donc, est constitué de parties dont l'interrelation est évidente et démontrée.

Un texte bien structuré :

- sera souvent obtenu si vous conservez cette idée à l'esprit : « il faut que je dise au lecteur ce que je vais lui dire (introduction); il faut que je lui dise (développement); et il faut que je lui dise ce que je lui ai dit (conclusion)² »;
- débute par une introduction qui, idéalement, répond aux cinq interrogations suivantes :
 1. Quelle est la question que vous allez discuter ?
 2. Pourquoi cette question se pose-t-elle et pourquoi est-elle importante? En vertu de quelle littérature ou événement? (Clarifiez la question en la mettant en contexte, par exemple.)
 3. Quelle réponse donnez-vous à cette question? (Faites part de votre hypothèse. Cela consiste à affirmer quelque chose en une phrase claire et précise.)
 4. De quelle manière allez-vous identifier les réponses à votre question? (Il s'agit de dire quelques mots concernant vos sources et vos méthodes d'analyse).
 5. Quelles seront les étapes de votre développement? (Donnez un guide au lecteur concernant la suite du travail et le contenu de ses diverses parties³ »).
- contient des titres et des sous-titres qui annoncent le sujet des différentes parties.

Un texte qui fait preuve d'un bon esprit de synthèse :

- présente uniquement les données et les idées utiles et pertinentes pour la démonstration ou l'explication annoncée en introduction;
- dit énormément en peu de pages et va droit au but (idéalement, la langue devrait être utilisée dans le seul but de communiquer des informations; il faut éviter le plus possible de « faire du style » et, au contraire, opter pour une écriture *simple, claire et précise*)⁴.

² Stephen Van Evera, *Guide to Methods For Students of Political Science*, Ithaca et Londres : Cornell University Press, 1997, p. 123.

³ *Ibid.*, p. 123-124.

La RÉFLEXION : Ceci concerne l'analyse et les éléments d'argumentation.

Une bonne analyse :

- ne réside pas dans l'unique description ou narration;
- cherche à expliquer un phénomène, à faire le point sur un débat d'idées, à appliquer des notions, des concepts ou encore une théorie à un cas particulier de la politique étrangère des États-Unis;
- passer par la formulation d'une hypothèse et d'arguments devant l'appuyer.

De bons éléments d'argumentation :

- sont convaincants et s'appuient sur les recherches déjà effectuées sur le sujet traité;
- se basent sur des données fiables (on peut, à ce niveau, comparer les résultats de différentes études pour voir s'il y a uniformité dans les données, si ces dernières ne sont pas exagérées ou biaisées, etc.);
- sont pertinents et sont directement liés à l'hypothèse.

L'EFFORT : Ceci concerne l'originalité du travail, le traitement du sujet ainsi que la richesse et la variété de la documentation.

Un travail original :

- confronte différents points de vue et fait preuve de nuance;
- se penche sur un sujet relativement peu traité dans la littérature populaire.

Une documentation riche et variée :

- implique autant le recours à des monographies, à des articles spécialisés et à des documents officiels qu'à des sources Internet;
- implique le recours à des sources qui proviennent d'auteurs, de revues ou encore de journaux différents (En d'autres termes, il faudrait éviter d'utiliser seulement des articles de la revue *The National Interest* ou, autre exemple, du *Monde diplomatique*. Il faut chercher à confronter les points de vue et éviter de se réfugier dans la « vérité » que nous offre chaque revue ou journal. Ne tenir compte que d'un seul type de regard sur la politique étrangère des États-Unis fige le débat au lieu de le stimuler, ce qui va à l'encontre de l'objectif du cours).

La FORME : Ceci concerne la présentation globale, les références et les notes de bas de pages, la syntaxe et l'orthographe, la bibliographie, la page titre et la table des matières.

À ce niveau, il faut :

- éviter les erreurs de français (relisez-vous et faites-vous relire);
- suivre les règles de présentation du Centre Paulo Freire du département de science politique pour la confection des notes de bas de pages, de la page titre et de la bibliographie (voir le site du département des sciences politiques de l'UQAM pour plus d'information;
- paginer le texte;
- toujours donner davantage de détails que l'unique adresse URL (par exemple, [www.state.gov/plan/sor?5djel%hd/djdoeu?ehl-pol-eijkdg/ldjeudl\\$kdk.html](http://www.state.gov/plan/sor?5djel%hd/djdoeu?ehl-pol-eijkdg/ldjeudl$kdk.html)) lorsque vous référez à un site Internet. Il faut nommer le site, donner le titre de la page ou du document, nommer l'auteur, la date de mise en ligne du document et la date de consultation de la page. Voici un exemple⁵.

⁴ Chantal Bouthat, *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal : UQAM, 1993, p. 2. Bien que Bouthat formule cette remarque pour les étudiants universitaires de 2^e cycle, celle-ci s'applique également aux étudiants de 1^{er} cycle.

⁵ Département d'État américain, « United States Support For Colombia », 19 juillet 2000. Disponible [en ligne] : www.state.gov/www/regions/wha/colombia/fs_000719_plancolombia.html (Consulté le 15 septembre 2004).

PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

Conformément à la Politique no 37 en matière d'environnement de l'UQAM (<http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Pages/Politiqueno37.aspx>), un objectif important pour nous est de réduire au maximum l'utilisation de papier et la consommation d'énergie liés à tous les aspects du cours. Pour ce faire, nous comptons prendre plusieurs mesures que vous trouverez détaillées sommairement ici. Nous vous invitons à nous faire part de vos efforts et de vos suggestions.

- Syllabus imprimé recto-verso
- Distribution du matériel pédagogique en version électronique sur Moodle
- Possibilité de remettre vos fiches, dossiers et travaux finaux sur Moodle (selon les préférences de l'enseignant qui vous corrige!)
- Réduction au minimum de l'impression de textes
- Ouverture et fermeture des luminaires selon les besoins, réduction de l'éclairage lorsque possible
- Recyclage des objets de papier et de plastique qui traînent dans le local
- Utilisation de tasses plutôt que de bouteilles d'eau
- Utilisation du transport en commun et marche pour nos déplacements (le covoiturage, l'autopartage (Communauto), le vélo, le vélopartage (Bixi) sont d'autres options qui sont tout aussi bien)

Nous vous encourageons à vous inscrire au *Club Vert* que nous avons créé pour le cours, dont le but est de développer une structure organisée facilitant l'atteinte des objectifs « verts » de chacunE. Vous pouvez vous inscrire au *Club Vert* via la page Moodle du cours.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 28 mars et le 10 avril 2016 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

Nouveauté à compter de l'hiver 2016

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans la 12^e ou 13^e semaine du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au : W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM